

JANA PAVLISKOVÁ

LES PÉRIPHRASES VERBALES AVEC LES VERBES FORMÈMES FAIRE ET LAISSER (ET ASSIMILÉS)

L'objectif de ci-présente étude est de soumettre à l'analyse certaines structures verbales qui, en français contemporain écrit, sont constituées d'un infinitif. Nous nous intéressons ici avant tout aux constructions dans lesquelles les verbes *faire*, *se faire*, *laisser*, *se laisser* assument surtout les significations factitive et permissive. Les exemples que nous avons choisis pour soutenir notre conception sont tirés, dans la plupart des cas, des magazines LE POINT ou L'EXPRESS.

En dehors des verbes de modalité proprement dits, beaucoup d'autres verbes peuvent constituer un groupe syntaxique plus ou moins étroit que nous examinons ici sous le terme générique de *formation prémorphologique*. Par le terme « prémorphologique » nous entendons certaines périphrases verbales qui se composent de lexèmes factifs et de verbes sémantiquement plus ou moins appauvris ou vides qui remplissent les fonctions formématiques (ils portent les marques du nombre, de la personne, de l'accord...). Ces formèmes fonctionnent également comme syntaxèmes.¹

Nous pouvons trouver une définition de la forme factitive p. ex ; chez MAROUCHEAU (1963,50): « *Forme verbale susceptible d'exprimer que le sujet fait faire l'action au lieu de la faire lui-même. La valeur causative s'exprime en français par l'emploi de l'auxiliaire faire* ».

Le verbe *faire* est choisi, en général, lorsque l'initiative de l'action est du côté du sujet, le verbe *laisser* lorsque l'initiative de l'action doit rester du côté de l'objet. *Je l'ai fait venir* signifie *je l'ai convoqué*, *je lui ai ordonné de venir*, *j'ai ordonné qu'il vînt*. Tandis que *je l'ai laissé venir* signifie plutôt *j'ai permis*, *je l'ai autorisé*, *je lui ai donné la permission qu'il vînt*.

Les deux verbes, par rapport aux verbes de modalité, ne sont pas séparables de l'infinitif par un pronom exprimant l'agent secondaire de l'action:

Je veux te parler. vs *Je te ferai parler.*

¹ Le terme de formation prémorphologique a été introduit dans la linguistique romane par Paul Imbs (1959), ensuite il était élargi et développé dans de nombreux travaux linguistiques de Jan Šabršula (p. ex. 1964, 1986, 1990). Šabršula (1990) emploie le terme « prémorphologique » dans deux acceptions. Du point de vue diachronique, il s'agit d'une périphrase qui a existé p. ex. en latin avant de se souder en un paradigme flexionnel *cantare – habeo => chanterai*. Du point de vue synchronique, il s'agit de formations qui coexistent avec les paradigmes morphologiques. Ce terme est aussi employé par B. Zavadil (1995).

vs Je te laisserai parler.

Dans ce cas, aussi les pronoms réfléchis peuvent souvent être éliminés, surtout avec le verbe *faire*:

La perspective d'un poker l'a fait sauver. /Šabršula, 1964, 325/

Dans ce contexte LE BIDOIS (1968:308-314) parle d'une proposition infinitive pure: „*Ces deux verbes peuvent s'unir d'une façon si intime avec un infinitif complément que comme les verbes de perception ils amènent après eux la proposition infinitive* (LE BIDOIS:1968:309).“

Le caractère factitif de l'action verbale est un cas particulier de l'expression de la transitivité verbale. Les verbes factitifs, appelés aussi causatifs, désignent l'action dont la réalisation est initiée par le sujet et dont l'agent est une autre personne ou une autre chose qui sont représentées dans le texte par un objet nominal ou pronominal. Cet objet, exprimé ou non, sous-entendu ou supposé, est l'agent secondaire de l'action et il représente le complément d'objet de la construction factitive. L'emploi de la construction factitive se révèle donc comme une des possibilités qui permettent au verbe d'augmenter le nombre de valences:

<i>Il sourit</i>	→	<i>verbe intransitif monovalent</i>
<i>Il la fait sourire</i>	→	<i>construction transitive bivalente</i>
<i>Il fait sourire Marie</i>	→	<i>construction transitive bivalente</i>
<i>Il perd le contrôle</i>	→	<i>verbe bivalent</i>
<i>Il la fait perdre le contrôle</i>	→	<i>construction transitive trivalente</i>

La fonction factitive permet de former même des prédicats tetravalents. Les verbes qui sont déjà trivalents ne peuvent pas être employés en survalence selon le modèle présenté ci-dessus. On peut surmonter cet obstacle par des compléments reliés à l'aide de la préposition *par*:

Nous avons fait présenter nos condoléances à la famille du défunt par un message. /Weinrich, 1989, 98/

Mais il serait peut-être opportun de mentionner que la factitivité n'est pas seulement le fait d'ordre syntaxique mais aussi d'ordre sémiologique.

1.1 Les périphrases factitives avec le verbe *faire* suivi de l'infinitif

La forme factitive la plus fréquente en français contemporain est la périphrase verbale avec le formème *faire*. Le verbe *faire* est capable de transformer n'importe quel infinitif en verbe factif, même le verbe *faire* lui-même:

Jacques Chirac s'est fait faire une compilation de tous les rapports qui (...) foisonnent sur les fonctionnaires. /LP, 1381, 9/

1.2 La construction factitive avec la signification iussive

Les périphrases verbales de ce type peuvent revêtir très souvent une signification iussive:

C'est à l'époque où dans les écoles hongroises on faisait chanter chaque matin aux enfants: « La petite Hongrie (...) » /LP,1087,33/

« Fais venir les copains » lui a-t-on répondu. /LP,1739,52/

Ils ne nous feront pas partir. /LP,1740,12/

Et s'il faut les faire passer par la case prison, pourquoi pas ? /EXP,2528,19/

A nous de les faire changer de position. /LP,1740,11/

Ici, la construction factitive correspond aux verbes ou aux sémons complexes verbaux désignant l'ordre dans un large sens comme *ordonner*, *agir de sorte que q. ch. se passe*. La signification iussive peut être plus ou moins atténuée:

Qu'est-ce que l'histoire de « l'Amisdat » vous a fait découvrir ? /LP,1737,16/

Ce sont eux qui font descendre ou monter les cours. /EXP,2532,73/

Là, il sait me le faire remarquer. /LP,1089,32/

1.3 La construction factitive avec la signification causative

La construction factitive avec le formème *faire* peut avoir une simple signification causative:

Une seule manie du libraire le fait fuir. /LNO,1740,32/

Ni de Gaule ni Mitterrand n'ont su faire rêver les Français avec l'Europe. /LP,1739,43/

Tout en faisant miroiter les aides qu'elle pourra obtenir de la région et du département, contrôlés par ses amis du PS. /LP,1167,36/

Quand Chirac a-t-il décidé que rien ni personne ne le ferait renoncer à être candidat à l'Elysée, une troisième fois. /LP,1178,35/

Dans la langue tchèque les équivalents des constructions factitives sont très variés. Le tchèque peut exprimer une construction factitive p. ex. par les périphrases avec les verbes « *dát* », « *nechat* » + infinitif:

Mais ce succès populaire ne doit pas faire oublier le reste. /LP,1411,61/{faire oublier – dát zapomenout}/

(...) du point de vue de l'éthique personnelle, c'est moins grave de voler de l'argent pour son parti que pour se faire construire une villa avec piscine. /LP,1413,49/{se faire construire-nechat si postavit}/

Même les usagers natifs de la langue française sentent le fait que certains verbes ou sémons complexes verbaux élevés en valence par le verbe *faire* sont quasiment lexicalisés p. ex. *faire savoir*, *faire connaître*, *faire voir*, *faire comprendre* et d'autres. Il existe en français des transformations possibles: *faire savoir* – *an-*

noncer, faire voir – montrer, faire vivre – nourrir, faire penser – rappeler et beaucoup d'autres. Et en tchèque, un seul verbe souvent correspond à une construction factitive:

Il y a un an, Alain Jupé fit entrer 12 femmes dans le gouvernement. /EXP,2344,39/ {přivést}

Qu'est-ce qui fait tomber les frontières mieux que Schengen ou Maastricht. /EXP,2404,55/ {odstranit}

Nicola continue à faire vivre le groupe phare des années 80. /EXP,2528,62/ {živit}

La droite me fait penser à un pachyderme effondré. /EXP,2387,34/ {připomínat}

Parmi les équivalents tchèques nous pouvons également trouver les verbes dont la signification factitive est accompagnée de la nuance ingressive. Dans des cas pareils, les verbes tchèques contiennent le plus souvent le préfixe « -roz » comme: *faire basculer – rozhoupat, faire rire – rozesmát, faire frémir – roztrást, faire pleurer – rozplakat* et d'autres:

Le front national ne fait plus basculer les scrutins. /EXP,2528,17/

Mais rire et faire rire est essentiel. /EXP,2528,61/

Un catalogue à faire frémir les plus grands éditeurs de disques de la planète. /EXP,2532,57/

Le lyrisme hosseinien fait pleurer les uns, ricaner les autres. /LP,1411,60/

Les actions de *basculer, frémir, pleurer, ricaner* dans les constructions citées ci-haut ne sont ni faites, ni subies. Elles sont initiées ou provoquées par le sujet et effectuées par le complément d'objet direct. Les exemples montrent également que « l'agent » d'une construction factitive peut être animé comme inanimé.

Le sujet qui « *ordonne, cause, fait* » que q. ch. se passe, peut désigner le même référent ontologique que l'objet de la formation factitive.

Dissolution des sectes: Matignon se fait prier. /EXP,2532,14/

Et il se fait parfois attendre. /EXP,2525,23/

Au fils d'endosser cette légitimité franquiste qui lui sera si précieuse pour se faire obéir de l'armée. /LP,1073,41/

Qu'importe: malgré ces facéties, les joueurs ne se font pas prier. /LP,1073,59/

Il est évident et les exemples, que nous avons choisis pour documenter cette conception de la factivité, démontrent clairement, qu'il s'agit d'une problématique beaucoup plus complexe. Par exemple le verbe *tourner* désigne exactement la même réalité extralinguistique (le même type de mouvement) que la périphrase factitive *faire tourner*. La différence consiste dans le fait que le verbe simple *tour-*

ner peut jouir de trois constructions distinctes. D'une construction intransitive dans « *la roue tourne* », d'une construction transitive directe dans « *il tourne la roue* » et troisièmement d'une construction factitive « *il fait tourner la roue* ». Il reste cependant possible d'ajouter encore une valence supplémentaire en introduisant un autre actant, un complément d'agent « *il fait tourner la roue par le vent* ». Donc la forme factitive se distingue de la forme correspondante non factitive par une valence supplémentaire (ŠABRŠULA:1964:134).

Il paraît utile d'ajouter quelques notes concernant les relations syntaxiques de la périphrase de type *faire + infinitif*. A notre avis, il est nécessaire de concevoir cette construction comme un tout inséparable. L'infinitif qui suit le verbe conjugué *faire* pourrait, selon le critère purement formel, être considéré comme un complément d'objet (LE BIDOIS:1968:309). Mais le véritable complément d'objet de la construction factitive est, sans aucun doute, le substantif ou le pronom désignant l'agent secondaire de l'action. Ce fait influence l'accord du participe passé du verbe *faire*, qui reste invariable en genre et en nombre:

Il les a fait(0) chercher partout.

Elle s'est fait(0) entendre.

La réaction du secrétaire général du groupe RCV (...) ne s'est pas fait entendre. /LP,1292,13/

Elle s'est fait découvrir au carnaval de Bahia, où montée sur un char, elle mélangeait rock and roll électrique et rythmes brésiliens. /LP,1399,96/

(...) les femmes en robes légères se sont fait insulter (...)./LNO,1740,12/

S'il y a déjà un objet exprimé, l'objet désignant l'agent secondaire devient le complément d'objet indirect:

Il savait que les dirigeants (...) avaient besoin d'obtenir quelques concessions territoriales pour faire admettre la paix à leurs peuples. /LNO,1740,21/

Car faire marcher à pas chauloupés les plus beaux mannequins du monde (...) devant 700 appareils photos crépitant lui fait encourir un sacré risque économique. /LP,1167,29/

1.4 Les périphrases verbales avec le verbe formème laisser suivi de l'infinitif

Nous pouvons considérer les constructions avec le verbe *laisser* comme « faux factitifs ». Selon le fonctionnement asymétrique du signe linguistique, elles se comportent soit comme factitives, soit comme permissives. Généralement, on les appelle permissives quand l'entité désignée n'est pas présentée comme l'initiateur de l'action. A la différence de *faire + infinitif*, la construction avec le verbe *laisser* ne désigne pas, dans la plupart des cas, la cause active, mais plutôt son manque. Le sujet permet que quelque chose se passe et l'agent de l'action consent, ou reste tout à fait passif.

1.4.1 La construction *laisser* + infinitif désignant le consentement de l'agent

Dans des contextes appropriés, la périphrase *laisser* + infinitif exprime un simple consentement avec le sujet qui agit de sorte que l'agent de l'action a la pleine liberté de réagir à sa façon:

Je le laisse improviser, j'essaie de faire sortir d'eux ce qui les rend uniques. /EXP,2528,11/

Il a commis une faute, laissons-le commettre une faute. /LP,1073,29/

1.4.2 La construction *laisser* + infinitif désignant la passivité de l'agent

Cette périphrase est, avant tout, apte à désigner différents degrés de la passivité de la part de l'agent:

La même Bruxelles et ses maisons que l'on a sauvées de l'oubli après les avoir laissé mourir. /LP,1167,9/

Alors ils baissent les bras et laissent le pays aller à vau-l'eau. /LP,1739,57/

En se laissant flotter au gré de courants qu'il ne contrôle pas, il espère garder le nez hors de l'eau. /LNO,1740,53/

La formation *laisser* + infinitif peut avoir une signification non permissive. Elle permet de désigner une action sur laquelle le personnage désigné par le sujet possède le contrôle. Dans certains cas, cette « passivité » est voulue ou même préméditée de la part de l'agent:

Patient, discret et méthodique, Marc Ladreit de Lacharrière (...) laisssait courir les bruits et les rumeurs. /LP,1087,6/

Un quart (de Français) se contente de laisser couler l'eau du robinet sans utiliser le savon. /LP,1050,14/

(...) le conseiller technique laisse passer l'orage et pique du nez dans son dossier (...). /LNO,1740,56/

Si le verbe *laisser* est marqué par la négation, la périphrase désigne le refus, la défense ou l'empêchement:

Ne les laissons pas marginaliser comme nous avons laissé tomber Gorbatchev. /EXP,2528,41/

Les Français ne se laissent plus dicter leurs choix. /LP,1050,37/

Pour faire avancer la barque, il faut anticiper et ne jamais se laisser surprendre par la tempête. /LP,1089,27/

A la différence de la construction avec le verbe *faire*, la formation pré-morphologique avec le formème *laisser* se trouve plus souvent à la forme pronominale:

Il est peu probable qu'ils se laissent convaincre en faveur de l'armement des Bosniaques. /LP,1082,11/

Se laisserait-il d'être un éternel second ? /LP,1739,55/

Laissez-vous glisser ! /LP,1050,28/

Alors que dans la formation *faire* + *infinitif* le participe passé du verbe formématique *faire* reste invariable, dans *laisser* + *infinitif* l'usage, selon Grevisse (1994:1340:§915), n'est pas encore tout à fait stabilisé:

La maison s'est laissée pétrir par cette mort. /Romains, IN Grevisse, 1994, 1341/

Les traces d'anciens sentiers que (...) j'ai laissés recouvrir par mille branches. /Gide, IN Grevisse, 1994, 1341

Que cette règle ait tendance à être respectée pourrait être attesté par le fait que le corpus dépouillé ne nous a fourni aucun exemple de l'accord du participe passé du verbe *laisser* suivi d'un infinitif. La raison en pourrait être que le formème *laisser* est beaucoup moins fréquent aux temps composés que le formème *faire*.

1.5 Les périphrases verbales avec les verbes *se faire* et *se laisser* ayant la signification passive

On rencontre assez souvent les emplois réflexifs des verbes *faire* et *laisser* désignant une forte nuance passive. Il peut s'agir d'une décision volontaire de la part du sujet mais il n'en est pas toujours ainsi. Le rôle du sujet de *se faire* n'est pas tout à fait celui d'un agent volontaire:

J'ai vu un bus de réfugiés se faire tirer dessus. /LP,1413,82/

Les facteurs apprendront ainsi qu'ils ont des raisons de se faire mordre. /LP,1050,14/

Je me fais agresser plus souvent et parfois par des gens qui désirent de l'argent en échange de leur image. /LP,1371,73/

La plupart du temps le sujet garde au moins une part de « responsabilité » de ce qui lui est arrivé, de ce qu'il a fait ou il est au moins à l'origine de l'événement désigné:

La réaction du secrétaire général du groupe RCV (...) ne s'est pas fait attendre. /LP,1292,13/

Elle s'est fait découvrir au carnaval de Bahia, où, montée sur un char, elle mélangeait rock and roll électrique et rythmes brésiliens. /LP,1399,96/

Les stars du show-business viennent se faire désintoxiquer dans la clinique qui porte son nom. /LP,1259,70/

La nature de cette responsabilité n'est souvent ni matérielle, ni morale, ni psychologique, elle est qualifiée d'« ontologique » par LE GOFFIC (1993: 318) .

Ce tour est très courant et concurrence notablement le passif non marqué (*être + participe passé*) qui laisse «son» sujet dans le rôle du patient inerte, dépourvu de toute participation active. Nous pouvons rencontrer aussi un tour semblable avec le verbe *laisser*:

D'autre fois, les magistrats se laissent abuser par la bonne mine des témoins. /LP,1259,78/

Une hypothèse séduisante pour les démographes, mais difficilement envisageable par les politiques à l'heure où les Français se laissent charmer par les sirènes xénophobes. /LP,1259,78/

Par contre, dans les constructions telles que *se laisser aller – suivre ses penchants, se laisser vivre – prendre la vie comme elle se présente, se laisser mourir – accepter de mourir, se résigner à mourir* nous n'avons pas du tout affaire à la valeur passive.

1.6 Les autres périphrases verbales avec la signification factitive

1.6.1 Donner à + infinitif

La périphrase avec le verbe *donner* comme formème, est apte occasionnellement, à revêtir la signification factitive. La phrase comme *cela m'a donné à réfléchir* désigne à peu près le même contenu que son «équivalent» *cela m'a fait réfléchir*. Dans les textes écrits contemporains nous trouvons souvent l'opposition suivante:

<i>boire</i>	vs	<i>donner à boire</i>
<i>manger</i>	vs	<i>donner à manger</i>
<i>penser</i>	vs	<i>donner à penser</i>
<i>voir</i>	vs	<i>donner à voir</i>

Il nous donne aussi à voir beaucoup d'archives et de clichés personnels ou inédits. /LP,1370-71,101/

Outre qu'il est très dangereux dans le contexte actuel de donner à penser aux Allemands que nous pourrions nous détourner d'eux. /LNO,1740,42/

1.6.2 Amener à + infinitif

Le verbe *amener* suivi d'un infinitif peut assumer la signification factitive avec une nuance ingressive. La valeur énonciative de *il m'a amené à parler* est très proche de celle *il m'a fait parler*.

Il en ressort que 1% de la population est amenée à se soigner pendant les trois mois d'été. /LP,1370,48/

L'électronique, l'électroménager seront amenés à également se développer. /EXP,2525,71/

Une attitude plus conciliante de l'Eglise catholique vis à vis du culte tradi-

tionnel des ancêtres amène davantage de Sud-Coréens à se tourner vers elle. /LP,1370,24/

1.6.3 Pousser, conduire, obliger à + infinitif

Les verbes ci-dessous mentionnés peuvent substituer, dans des textes appropriés, le formème factitif *faire*:

Et la Lituanie voisine craint que la misère ne pousse les habitants à immigrer chez elle. /LP,1370,28/

Même s'il simplifie aussi la vie, le boom de high-tech pousse les consommateurs à s'équiper de produits ou à utiliser des services. /LP,1381,78/

(...) mais la mévente constatée depuis le début de l'année a conduit à en revoir les termes à la baisse. /LP,1082,39/

Une enquête qui les a conduits (...) à placer en garde de vue André Goustat, maire de Manzac. /LP,1381,16/

Un arrêté du ministre du 1^{er} juillet 1998 l'oblige en effet à se soumettre au plan d'élimination du varron pour un traitement systématique de ses bovins. /LP,1381,47/

C'est la dynamique communicative qui guide les choix du locuteur (scripteur), c'est elle qui apparaît responsable des structures syntaxiques employées. Beaucoup de facteurs interviennent dans le choix des formes verbales, mais ce qui paraît prédominer, c'est l'organisation thématique de l'énoncé. Toutes les périphrases verbales mentionnées plus haut permettent de thématiser, c'est à dire de mettre au début de l'énoncé l'actant, auquel l'ensemble du procès est rapporté et qui peut intervenir à un double titre: comme initiateur (causant, responsable) et comme actant affecté par l'action, par le résultat ou la conséquence de cette action.

Bibliographie

- BONNARD H.:1993: *Code du français courant*, Paris, Magnard
- COTTIER E.:1992: *L'opérateur causatif « make » et ses traductions françaises*, IN: Linguistique contrastive et traduction, T.1, Paris, Ophrys
- DUBOIS J., GUESPIN L., GIACOMO M., MARCELLESI C. ET J.-B., MÉVEL J.-P.: 1994: *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse
- FEUILLET J.:1988: *L'introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris, P.U.F.
- LE BIDOIS, G.-R.: 1968: *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard
- GREVISSE M.: (refondue par Goosse A.):1994: *Le Bon Usage*, Grammaire française, Paris, Duculot
- GOUGENHEIM G.:1929: *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, I. partie, Paris, Les Belles Lettres
- IMBS P.: 1959: *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Dernières Nouvelles de Strasbourg
- LE GOFFIC P.: 1993: *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette
- MAROUZEAU J.: 1963: *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris
- ŠABRŮLA J.: 1986: *Vědecká mluvnice francouzštiny*, Praha, Academia
- ŠABRŮLA J.: 1964: *Kapitoly z rozboru moderní francouzštiny II*, Nefinitivní tvary slovesné, SPN Praha

- ŠABRŠULA J.:1993: *Remarques sur la perspective fonctionnelle de la communication*, Praha, IN: ALFAG
- ŠABRŠULA J. 1990: *Problèmes de la stylistique comparée du français et du tchèque*, Praha, Univerzita Karlova
- ŠABRŠULA J.:1962: *Nominálně verbální konstrukce a povaha děje ve francouzštině*, Praha, Acta Universitatis Carolinae, Philologica, Monographia II,
- ŠABRŠULA J.:1985: *Substitution, représentation, diaphore*, AUC, Monographia LXXXI – 1980, Praha, Univerzita Karlova
- VIKNER C.:1980: *L'infinitif et le syntagme infinitif*, IN:Revue Romane, Institut d'Etudes Romanes de l'Université de Copenhague XV,2, p.253-325
- WAGNER R. L ., PINCHON J.: 1991: *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette
- WEINRICH H.:1989: *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier
- ZAVADIL B.:1995: *Současný španělský jazyk II*. Praha, Univerzita Karlova,

Textes dépouillés

- Le Point (N° 1043 – N°1842) 36 volumes
- L'Express (N°2329 – N° 2532) 11 volumes
- Le Nouvel Observateur N°1740